

11 Mars 2025

- Requémé sur le Bourbonnais Club Volailles
- Amélioration de l'Habitat

AGRICULTURE

Des bénévoles très actifs au Bourbonnais club



ÉLEVAGE. L'association œuvre pour la préservation d'un patrimoine génétique en voie de disparition.

Le Bourbonnais Club Volailles et Palmipèdes de race bouronnaise a fait le point sur ses activités, à la maison des associations à Moulins, lors de son assemblée générale présidée par Jean-Pierre Montagnier.

Celui-ci a mis en avant la bonne santé du club qui comptabilise une vingtaine d'adhérents, avant de remercier les différents partenaires, institutions, Fédération française des Volailles, ainsi que la mairie de Moulins. Le rapport financier présenté par le trésorier, Alain Ponsot, a fait état d'un budget à l'équilibre.

Après le concours régional à Montmarault, l'automne dernier, le club a participé au récent championnat de France à

Clerlande (Puy-de-Dôme). Il a également été représenté à la fête patronale de Molinet lors d'une journée entre éleveurs, avec présentation d'animaux dont le lapin gris et l'âne du Bourbonnais.

Les rendez-vous à venir conduiront les membres de l'association, à Montmarault pour la journée technique du 6 septembre au championnat de France à Nevers, en octobre, et à la coupe de France à Saint-Pourçain-sur-Sioule en janvier 2026.

Le bureau. Président Jean-Pierre Montagnier ; vice-président, Jean-Luc Pindon ; secrétaire, Thibault Paridiot ; secrétaire adjointe, Aurore Giron ; trésorier, Alain Ponsot ; trésorier adjoint, Olivier Colas. ■

MONTMARAULT. Amélioration de l'habitat. Dans le cadre du programme à l'Amélioration de l'Habitat de Commentry Montmarault Nérès Communauté, Soliha Allier, association spécialisée dans l'habitat privé, assurée une permanence aujourd'hui mardi, de 10 heures à 12 heures, au Pôle associatif, rue de Turenne à Montmarault.

Cette permanence, réservée aux propriétaires des 33 communes de Commentry-Montmarault-Nérès Communauté, permet d'obtenir une information personnalisée et gratuite pour tout projet d'amélioration de l'habitat dans la résidence principale du propriétaire ou d'un locataire ou pour réhabiliter un logement vacant.

Les personnes dans l'impossibilité d'accéder à la permanence peuvent contacter Soliha Allier au 06.28.75.37.12 ou par mail à anph.cmmc@soliha.fr ■